



Expertise comptable - Conseil - Audit

FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Fondation reconnue d'utilité publique
(Décret du 26 octobre 2018)

Siège social : 88-90 boulevard de Sébastopol – 75003 PARIS

**DES EXPERTS
À VOTRE SERVICE**
fiteco.com

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions : Bretagne, Pays de la Loire, Orléans, Paris Ile-de-France, Rouen-Normandie, Limoges
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique
Siège Social : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - 53810 CHANGÉ
Adresse postale : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL cedex 9 – e-mail : cacpl@fiteco.com
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 8 661 510 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG

Fondation reconnue d'utilité publique
(Décret du 26 octobre 2018)

Siège social : 88-90 boulevard de Sébastopol – 75003 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux Membres,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation COS ALEXANDRE GLASBERG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2023-03 présentées au paragraphe « Evolution de la présentation » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations qui selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la Fondation, nous avons été conduits à examiner les méthodes de calcul des indemnités de départ à la retraite, des provisions pour dépréciations, pour risques et charges et les présentations qui en ont été faites.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Dans le cadre de nos appréciations, nous en avons vérifié le caractère raisonnable.

- Le résultat de l'exercice de la gestion « contrôlée » est arrêté dans l'attente des décisions à prendre par les autorités de tutelle sur ses éléments constitutifs qu'elles ont aussi pour mission de vérifier. Dans l'attente, nous avons estimé le caractère raisonnable des estimations retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 22 Juin 2026

FITECO



Arnaud MANSON

Commissaire aux Comptes

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Fondation Reconnue d'Utilité Publique

COMPTES CONSOLIDES 2025

Siège social : 88 – 90 Bd de Sébastopol

75003 PARIS

SOMMAIRE

1. Bilan Actif.....	3
2. Bilan Passif	4
3. Compte de Résultat.....	5
4. Informations.....	6
4.1. Présentation de la Fondation	6
4.2. Règles et méthodes comptables	7
4.3. Faits caractéristiques	8
4.4. Evènements postérieurs.....	9
4.5. Périmètre d'intégration	10
5. Informations sur les postes de l'actif du bilan	12
5.1. Immobilisations	12
5.2. Amortissements et dépréciation d'actifs immobilisé	13
5.3. Immobilisations financières	14
5.4. Stocks	14
5.5. Créances	14
5.6. Valeurs mobilières de placement et disponibilités	16
5.7. Comptes de régularisation actif.....	16
6. Informations sur les postes du passif du bilan	17
6.1. Fonds propres	17
6.2. Fonds dédiés	21
6.3. Provisions	22
6.4. Dettes	24
6.5. Engagements hors bilan.....	24
6.6. Autres engagements	26
7. Informations sur les postes du compte de résultat.....	28
7.1. Produits d'exploitation	28
7.2. Charges d'exploitation	28
7.3. Produits financiers	28
7.4. Charges financières	28
7.5. Résultat exceptionnel	29
7.6. Résultat de l'exercice	29
8. Autres informations	31
8.1. Contributions volontaires.....	31
8.2. Autres informations	31
9. Annexe - Bilan Actif 2024	32
10. annexe Bilan Passif 2024	33
11. annexe Compte de Résultat 2024.....	34

1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements & provisions	31/12/2025	31/12/2024	Variations 2025/2024
Frais d'établissement	2 820 719	1 709 434	1 111 285	891 892	219 393
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 924 502	3 593 565	330 937	420 707	(89 769)
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes	1 500		1 500	1 500	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains et agencements de terrains	11 751 060	776 793	10 974 267	9 037 395	1 936 872
Constructions	270 765 981	143 465 010	127 300 971	108 328 189	18 972 782
Installations techniques, matériel, outillage	30 904 299	24 013 902	6 890 397	6 482 789	407 608
Autres immobilisations corporelles	56 500 693	44 515 069	11 985 623	10 869 434	1 116 190
Immobilisations en cours, avances et acomptes	11 891 920,94	178 783	11 713 138	31 444 389	(19 731 250)
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations et créances rattachées	13 041 999		13 041 999	9 646 827	3 395 172
Autres titres immobilisés	183 112		183 112	187 061	(3 950)
Autres immobilisations financières	5 615 389		5 615 389	5 277 541	337 848
Prêts	889 543	27 851	861 692	904 497	(42 805)
ACTIF IMMOBILISE	408 290 717	218 280 407	190 010 310	183 492 220	6 518 090
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	1 146 805		1 146 805	1 009 961	136 844
CREANCES					
Créances redevables et comptes rattachés	21 681 868	2 650 856	19 031 012	22 359 167	(3 328 155)
Autres créances	32 418 360	54 923	32 363 437	32 750 446	(387 009)
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	10 290 685	45 213	10 245 472	13 180 263	(2 934 791)
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	20 553 297		20 553 297	22 895 483	(2 342 186)
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	1 237 728		1 237 728	1 179 349	58 379
ACTIF CIRCULANT	87 328 744	2 750 992	84 577 751	93 374 669	(8 796 918)
Charges à répartir sur plusieurs exercices	105 367		105 367	167 265	(61 898)
TOTAL GENERAL	495 724 828	221 031 399	274 693 429	277 034 154	(2 340 726)

2. BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024	Variations 2025/2024
Fonds propres sans droit de reprise:	30 492 187	31 884 719	(1 392 533)
(dont fonds propres statutaire)	1 311 222	1 265 764	45 458
(dont Fonds propres Complémentaires)	29 180 965	30 618 956	(1 437 990)
Fonds associatifs avec droit de reprise :	2 196 511	2 253 869	(57 359)
(dont fonds statutaires (Apport, dons et legs))	2 196 511	2 253 869	(57 359)
(dont fonds propres complémentaires)			
Ecart de réévaluation			
Réserves :			
Réserves statutaires ou contractuelles	392 995	392 995	
Réserves pour projet de l'établissement	32 045 859	30 708 009	1 337 850
Autres Réserves	18 755 158	18 755 158	
Report à nouveau	(5 178 304)	(4 600 877)	(577 427)
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	564 714	(514 225)	1 078 938
(dont résultat sous gestion contrôlée)	1 251 658	820 084	
Situation nette (sous total) :	79 269 119	78 879 649	389 470
Fonds propres consommables		87 054	(87 054)
Subventions d'investissement	26 839 014	25 583 537	1 255 477
Provisions réglementées	4 162 987	3 676 129	486 858
FONDS PROPRES	110 271 120	108 226 368	2 044 751
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds dédiés	7 642 937	7 833 175	(190 238)
FONDS REPORTES ET DEDIES	7 642 937	7 833 175	(190 238)
Provisions pour risques	3 234 095	3 665 407	(431 312)
Provisions pour charges	23 275 187	25 323 983	(2 048 795)
PROVISIONS	26 509 282	28 989 389	(2 480 107)
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	78 720 303	80 753 217	(2 032 913)
Emprunts et dettes financières divers	3 188 470	3 202 809	(14 339)
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 271 782	10 231 186	1 040 596
Dettes fiscales et sociales	24 433 468	22 159 777	2 273 691
Dettes divers			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 744 246	1 259 728	484 518
Autres dettes	10 091 047	13 313 136	(3 222 090)
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance	820 774	1 065 369	(244 595)
DETTES	130 270 090	131 985 222	(1 715 132)
TOTAL GENERAL	274 693 429	277 034 154	(2 340 726)

3. COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	2025	2024	Variations 2025/2024
Cotisations			
Ventes de biens et services	24 787 694	13 320 361	11 467 333
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	204 419 761	199 939 224	4 480 537
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommation	59 457	65 422	(5 965)
Ressources liées à la générosité du public	183 984	184 125	(141)
Contributions financières	5 770 855	15 669 605	(9 898 750)
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	365 100		365 100
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	742 598	762 769	(20 171)
Utilisations des fonds dédiés	5 383 088	6 443 263	(1 060 174)
Autres produits			
PRODUITS D'EXPLOITATION	241 712 537	236 384 768	5 327 769
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 717 515	3 925 893	(208 378)
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	(37 860)	(25 984)	(11 876)
Autres achats et charges externes	60 126 729	58 836 010	1 290 718
Aides financières	454 553	173 911	280 642
Impôts, taxes et versements assimilés	14 499 712	14 193 254	306 458
Salaires et traitements	100 056 975	99 019 226	1 037 749
Charges sociales	41 504 750	40 561 414	943 336
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 630 733	13 707 734	1 922 999
Dotations aux provisions sur actifs circulants	3 487 255	4 589 771	(1 102 516)
Dotations aux provisions	6 026		6 026
Reports en fonds dédiés	1 136 736	1 492 724	(355 988)
Autres charges	1 461 626	312 977	1 148 649
CHARGES D'EXPLOITATION	242 044 750	236 786 931	5 257 819
RESULTAT D'EXPLOITATION	(332 213)	(402 163)	69 950
Autres intérêts et produits assimilés	501 747	498 326	3 421
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 571 127	242 827	3 328 300
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	176 710	41 029	135 682
PRODUITS FINANCIERS	4 249 584	782 181	3 467 403
Dotations financières aux amortissements et provisions	45 213	3 524 421	(3 479 208)
Intérêts et charges assimilées	4 644 781	1 962 349	2 682 431
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	2 201		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	153 855		153 855
CHARGES FINANCIERES	4 846 049	5 486 770	(640 721)
RESULTAT FINANCIER	(596 465)	(4 704 589)	4 108 125
RESULTAT COURANT	(928 677)	(5 106 752)	4 178 075

Rubriques	2025	2024	Variations 2025/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 428 720	5 907 617	(1 478 897)
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 935 329	1 315 090	1 620 239
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 493 391	4 592 528	(3 099 136)
IMPOTS SUR LES SOCIETES			
TOTAL DES PRODUITS	250 390 842	243 074 566	7 316 276
TOTAL DES CHARGES	249 826 128	243 588 791	6 237 337
RESULTAT DE L'EXERCICE	564 714	(514 225)	1 078 938

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat	731 224	502 985	228 239
TOTAL	731 224	502 985	228 239
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole	731 224	502 985	228 239
TOTAL	731 224	502 985	228 239

4. INFORMATIONS

4.1. PRESENTATION DE LA FONDATION

Créé en 1944 sous forme associative, le COS est devenu le 26 octobre 2018 la Fondation COS Alexandre Glasberg, reconnue d'utilité publique.

La Fondation intervient dans les secteurs sanitaires, médico-social et social. Elle accompagne les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes en situation de précarité ainsi que les réfugiés et demandeurs d'asile.

Au 31 décembre 2025, la Fondation gère près de 90 établissements et services répartis sur l'ensemble du territoire national. Son activité est organisée autour de quatre grands pôles : le grand âge, le handicap, la santé-réadaptation et l'inclusion sociale.

Les comptes Consolidés de la Fondation représentent un volume d'activité de plus de 250 M€ de produits annuels. La Fondation poursuit son développement dans un contexte marqué par la poursuite des investissements engagés ces dernières années, notamment dans les secteurs du grand âge, du handicap et de la santé.

La Fondation COS Alexandre Glasberg consacre l'intégralité de ses ressources à la réalisation de ses missions d'intérêt général et à l'accompagnement des personnes accueillies au sein de ses établissements et services.

4.2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- . Continuité de l'exploitation ;
- . Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du point présenté ci-après,
- . Indépendance des exercices.

REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes Consolidés sont établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Général (règlement ANC n°2014-03 et ses modifications ultérieures), du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, du règlement ANC n°2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des organismes privés à but non lucratif.

Les établissements et services de la Fondation produisent des comptes administratifs selon les règles propres à leurs autorités de contrôle et de tarification. Lorsque les méthodes retenues pour l'établissement de ces comptes administratifs diffèrent de manière significative des principes comptables appliqués dans les comptes consolidés, des retraitements de consolidation sont réalisés afin d'assurer l'homogénéité et la comparabilité des informations financières.

L'incidence de ces retraitements sur le résultat de l'exercice est présentée dans la note « Résultat de l'exercice ».

METHODE DES COUTS HISTORIQUES

Les éléments inscrits dans les comptes consolidés sont évalués selon la méthode des coûts historiques. Les actifs et passifs sont comptabilisés sur la base de leur coût d'acquisition ou de leur coût de production, exprimé en euros courants à la date de leur entrée dans le patrimoine.

ÉVOLUTION DES REGLES DE PRESENTATION

L'exercice 2025 constitue le premier exercice d'application des règlements ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, avec ses adaptations ANC 2023-03 au secteur médico social.

Afin de se conformer à ces nouvelles dispositions, la présentation du bilan, du compte de résultat ainsi que de certaines informations figurant en annexe a été adaptée au titre de l'exercice 2025.

Ces règlements ont eu pour conséquences essentielles pour la Fondation :

- de limiter le résultat exceptionnel aux opérations directement liées à un événement majeur et inhabituel
- d'enregistrer les reprises de subventions d'investissement en exploitation (2 101k€ en 2025).
- de supprimer la technique des transferts de charges

Dans un objectif de lisibilité et de comparabilité, les états financiers consolidés de l'exercice 2024, établis selon les règles de présentation antérieurement applicables, sont présentés en annexe des présents comptes.

Ces évolutions de présentation sont sans incidence sur le résultat de l'exercice, les fonds propres et la situation financière de l'ensemble consolidé.

4.3. FAITS CARACTERISTIQUES

L'exercice 2025 a été marqué par la poursuite du développement des activités de la Fondation et par l'aboutissement de plusieurs projets structurants engagés au cours des exercices précédents.

Le résultat consolidé de l'exercice s'établit à un excédent de 565 K€, contre un déficit de 514 K€ en 2024.

Les résultats demeurent toutefois contrastés selon les secteurs d'activité :

- le secteur « personnes âgées » demeure confronté à un contexte économique tendu, marqué par une progression des charges d'exploitation supérieure à l'évolution des financements. Les résultats restent hétérogènes selon les établissements. L'exercice est notamment marqué par l'ouverture de la résidence COS Nina Gourfinkel à Sannois, établissement en phase de montée en charge dont l'équilibre économique est attendu à mesure de la progression du taux d'occupation ;
- le secteur « personnes en situation de handicap » présente une situation globalement favorable ;
- le secteur sanitaire poursuit son adaptation à la réforme tarifaire des établissements de soins médicaux et de réadaptation. L'exercice est marqué par le déménagement du Centre de Rééducation Fonctionnelle COS Divio vers ses nouveaux locaux à Dijon. Cette opération constitue une étape majeure dans la modernisation de l'offre sanitaire de la Fondation. Les résultats du secteur demeurent toutefois contrastés selon les établissements ;
- le secteur social conserve une situation globalement proche de l'équilibre, dans un contexte de forte évolution des dispositifs d'accueil et d'accompagnement.
- La fondation a été amenée à faire un abandon de créance à sa filiale la SCI COS immobilier.

L'exercice 2025 a également été marqué par l'achèvement de plusieurs opérations immobilières majeures :

- la rénovation du foyer COS Quancard à Villenave-d'Ornon ;
- l'ouverture de la résidence COS Nina Gourfinkel à Sannois regroupant un EHPAD et un Établissement d'Accueil Médicalisé ;
- le déménagement du Centre de Rééducation Fonctionnelle COS Divio vers son nouveau site à Dijon.
- La défaillance d'un promoteur a eu pour conséquence de renchérir les coûts de certaines réalisations occasionnant des dépréciations non budgétées.

Ces réalisations constituent une étape importante dans la stratégie de modernisation et de développement du patrimoine immobilier de la Fondation et contribueront durablement à l'amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes prises en charge au sein des établissements et services de la Fondation.

4.4. EVENEMENTS POSTERIEURS

Les activités de la Fondation se poursuivent en 2026 dans un environnement économique et réglementaire toujours marqué par des tensions sur les financements des secteurs sanitaire, médico-social et social, ainsi que par la poursuite des effets de l'inflation sur certaines charges d'exploitation.

La Fondation demeure pleinement mobilisée afin de garantir un financement adapté de ses activités auprès des autorités de contrôle et de tarification et de préserver l'équilibre économique de ses établissements et services.

Au regard de sa situation financière, de son niveau de fonds propres et de la pérennité de ses financements, la Fondation estime disposer des ressources nécessaires à la poursuite de ses activités dans le cadre du principe de continuité d'exploitation.

Aucun événement postérieur à la clôture susceptible de remettre en cause les comptes arrêtés au 31 décembre 2025 n'a été identifié à la date d'établissement des présents comptes consolidés.

4.5. PERIMETRE D'INTEGRATION

Les comptes 2025 de la FONDATION C.O.S. correspondent aux 74 établissements et services regroupés dans 63 structures comptables.

Toutes les structures clôturent leurs comptes au 31 décembre.

METHODE D'INTEGRATION

Chacune de ces 63 structures dispose d'une comptabilité séparée, qui fait ensuite l'objet d'une sommation pour former le bilan général et le compte de résultat général de la Fondation.

Toutefois, certains flux internes ne figurent pas dans les comptes : il s'agit des comptes de liaison (comptes réciproques entre le siège et les établissements ou des comptes réciproques entre établissements) qui retracent principalement les créances et les dettes des différentes structures vis-à-vis du siège ou des structures entre elles.

Les comptes de la Fondation C.O.S. comprennent des entités de gestion contrôlée par des tiers financeurs et d'autres entités non contrôlées par des tiers financeurs :

Etablissement	Nb	Gestion non contrôlée par des tiers financeurs	Gestion contrôlée par des tiers financeurs
Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes			
13 Pôle gériatrique COS Saint-Maur - Marseille	2		<i>Le Pôle Gériatrique</i>
16 COS Les Fins Bois - Merignac	1		<i>EHPAD</i>
16 COS Sainte-Marthe Cognac - Cognac	1		<i>EHPAD</i>
16 COS Sainte-Marthe Saint-Front - Saint-Front	1		<i>EHPAD</i>
21 COS Saint-Philibert - Dijon	1		<i>EHPAD</i>
33 COS Villa Pia - Bordeaux	3	<i>Crèche Villa Pia</i>	<i>EHPAD</i>
			<i>Plateforme de répit</i>
33 Résidence seniors Fantaisie - Bordeaux	1	<i>Résidences</i>	
75 COS Jeanne d'Arc - Paris	1		<i>EHPAD</i>
75 COS Jacques Barrot - Paris	1		<i>EHPAD</i>
75 COS Alice Guy - Paris	1		<i>EHPAD</i>
75 COS Hospitalité Familiale - Paris	1		<i>EHPAD</i>
77 COS Le Manoir - Chelles	1		<i>EHPAD</i>
77 COS Fontenelle - Chanteloup-En-Brie	1		<i>EHPAD</i>
78 COS La Source - Viroflay	1		<i>EHPAD</i>
78 Résidence intergénérationnelle Rivage - Viroflay	1	<i>Résidences</i>	
83 COS Beauséjour - Hyères	4		<i>Le Service de Soins de Suite et de Réadaptation</i> <i>Le Service de Soins Palliatifs</i> <i>Le Centre de Gériatrie</i>
84 COS Saint-Roch - Avignon	1		<i>EHPAD</i>
95 COS Nina Gourfinkel Ehpac - Sannois	1		<i>EHPAD</i>

Etablissement	Nb	Gestion non contrôlée par des tiers financeurs	Gestion contrôlée par des tiers financeurs
Établissements pour personnes en situation de handicap (temporaire ou définitif)			
10 CRRF COS Pasteur - Troyes	2	Centre de Réadaptation et de Rééducation Fonctionnelle PASTEUR	
21 CRF COS Divio - Dijon	1	Le Centre de Rééducation Fonctionnelle Divio	
41 CRP COS Les Rhuets - Vouzon	2		Centre de rééducation professionnelle Centre de Pré-orientation
42 COS AUTONOMIA - St-Etienne	1		SAMSAH, SAVS
42 COS CREPSE - St-Etienne	1		ESRP, ESPO, UEROS
42 COS HANDICAP EMPLOI 42 - St-Etienne	1		organisme de placement spécialisé Cap Emploi
45 COS Les Amis de Pierre - Orléans	2		Foyer, EAM
75 COS Regain - Paris	4	Habitat inclusif	ESAT, ACT, DEAC
77 COS CRPF - Nanteau-Sur-Lunain	3	Service de formation professionnelle et de réinsertion et ses 4 antennes	Service de Rééducation Professionnelle
77 COS MAS de la Vallée du Lunain - Nanteau-Sur-Lunain	1		Hébergement adultes handicapés
93 CMPR COS - Bobigny	1	Centre de Médecine Physique et de Réadaptation	
93 Maison d'accueil spécialisée COS MAS Glasberg - Montreuil	1		Hébergement adultes handicapés
93 Samsah COS 93 - Rosny-Sous-Bois	1		Accompagnement médico-social pour adultes handicapés
94 EAM COS Val de Bièvre - Villejuif	1		Hébergement adultes handicapés
95 EAM COS Nina Gourfinkel - Sannois	1		Hébergement adultes handicapés
Établissements pour réfugiés, demandeurs d'asile et personnes en situation de précarité			
16 COS Angoulême	2		HUDA, Réinstallation
33 COS QUANCARD - Villenave-D'Ornon	10	Maisons relais	MECS, Service Jeunes Majeurs, CPH, CADA, HUDA, MOUS
40 COS Les Landes - Mont-De-Marsan	2		Cada, Réinstallation
64 Isard COS - Pau	9	Maisons relais	SAMAJM, SAEMNA, CPH, Service Réinstallation, CADA, HUDA, YLIA
93 COS Les Sureaux - Montreuil	3		CHRS, CADA & CHU
Autres structures			
75 COS Siège - Paris	1	Siège de la Fondation Gestion immobilière	

5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DE L'ACTIF DU BILAN

5.1. IMMOBILISATIONS

METHODE D'INSCRIPTION A L'ACTIF DES FRAIS D'OUVERTURE DES ETABLISSEMENTS

Les Frais d'établissement correspondent aux frais préalables à l'ouverture ou à l'extension d'établissements. Ces frais d'établissement comprennent principalement les charges de personnel et services extérieurs enregistrées sur les mois précédents l'ouverture. Ils sont amortis sur 5 ans. Il s'agit d'une dérogation au plan comptable associatif inspirée du plan comptable de l'industrie hôtelière.

METHODE D'INSCRIPTION A L'ACTIF DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont portés en immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont portés en immobilisations.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Données exprimées en K€	Debut D'exercice	Augmentation	Diminution	Virements poste à poste	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :					
Frais d'établissement	2 566	255	0	0	2 821
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et	3 910	14	0	0	3 925
Avances et acomptes	2	0	0	0	2
Immobilisations corporelles :					
Terrains	10 039	2 387	675	0	11 751
Constructions	242 605	12 418	7 541	23 284	270 766
Installations techniques, matériels et outillage	29 685	1 965	745	0	30 904
Autres immobilisations corporelles	53 444	3 596	539	0	56 501
Immobilisations corporelles en cours, Avances et acomptes	31 623	3 832	279	-23 284	11 892
Immobilisations Financières :					
Participations et créances rattachées à des participations	13 047		5	0	13 042
Autres titres immobilisés	187	0	4	0	183
Prêts	5 278	420	82	0	5 616
Autres immobilisations financières	939	41	91	0	890
TOTAL	393 324	24 929	9 962	0	408 291

Les immobilisations corporelles en cours enregistrent une diminution significative sur l'exercice 2025. Celle-ci s'explique principalement par l'achèvement et la mise en service de plusieurs opérations d'investissement engagées sur les exercices précédents. Les projets concernés portent notamment sur PAU, Hyères ainsi que Sannois, pour les composantes EAM et EHPAD.

Ces opérations ont donné lieu à des reclassements vers les comptes d'immobilisations corporelles définitifs, en fonction de la nature des actifs mis en service. Ces mouvements correspondent ainsi à des virements internes entre postes d'immobilisations et ne constituent pas des sorties d'actif.

5.2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISE

DUREES DE VIE RETENUE

- Logiciels	3 ans
- Constructions	30, 40 et 50 ans
- Installations générales, agencements constructions	10 et 15 ans
- Installations techniques, matériels outillages industriels	5, 10 et 15 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 et 5 ans
- Mobilier	3, 5 et 10 ans

A la clôture de l'exercice, lorsque la valeur actuelle d'un bien (la plus haute de la valeur vénale ou de la valeur d'usage) est notablement inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée en plus de l'amortissement pour ramener l'immobilisation à sa valeur actuelle.

Le règlement ANC 2015-06 précise les tests de dépréciation sur les actifs. Les entreprises doivent, à la clôture de leur exercice et/ou dès lors qu'un indice de perte de valeur est constaté, procéder à la comparaison de la valeur actuelle de leurs actifs à leur valeur nette comptable.

Lorsque la valeur actuelle d'un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif. La perte sur l'actif est constatée sous forme de provision égale à l'écart entre la valeur actuelle et la valeur nette comptable. Les tests de dépréciation sont mis en œuvre au niveau de l'actif, et en cas d'impossibilité au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT). La valeur actuelle est la plus importante des valeurs vénales ou valeur d'usage. La valeur d'usage est déterminée prioritairement suivant la méthode d'actualisation des flux de trésorerie disponibles.

Cela a conduit la fondation à constitution des provisions sur certains actifs pour lesquels des indices de pertes de valeur ont été décelés.

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Données exprimées en K€	Debut D'exercice	Augmentation	Diminution	Virements poste à poste	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :					
Frais d'établissement	1 674	36	0	0	1 709
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logici	3 489	224	120	0	3 594
Immobilisations corporelles :					
Terrains	1 002	15	240	0	777
Constructions	134 276	16 739	7 550	0	143 465
Installations techniques, matériels et outillage	23 202	1 447	635	0	24 014
Autres immobilisations corporelles	42 574	2 984	1 043	0	44 515
Immobilisations corporelles en cours	179	0	0	0	179
Immobilisations Financières :					
Autres immobilisations financières	3 434	0	3 406	0	28
TOTAL	209 830	21 445	12 994	0	218 281

5.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participations concernent le G.C.S PATCS de TROYES pour 39 K€, Handicap Emploi 42 pour 51 K€ et la SCI COS Immobilier 12 961 K€.

	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES	% DU CAPITAL DETENU	VALEUR COMPTABLE DES TITRES		PRÊT ET AVANCES CONSENTIS PAR LA FONDATION ET NON ENCORE PAYÉS		MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES		CHIFFRE D'AFFAIRES	RESULTAT
				BRUTE	NETTE	BRUTE	NETTE				
SCI COS IMMOBILIER	2 961	4 488	100%	2 961	2 961	30 785	30 785	0	0	0	3 367
SCI BEAUSEJOUR	1,524	7517	98%	1,494	1,494	1570	1570	0	0	0	633
				2962,494	2 962	32355	32 355				

Les autres titres immobilisés concernent la souscription au capital de parts d'établissements financiers prêteurs.

Les prêts concernent principalement l'investissement à l'effort construction, versé sous cette forme et remboursable sur 20 ans et une avance de trésorerie consentie à l'Association ITHAC.

Les autres immobilisations financières concernent les dépôts et cautionnements principalement payés par les établissements. Les provisions constituées concernent pour 34 K€ des dépôts de garantie d'appartements situés à PAU.

5.4. STOCKS

Les stocks se composent principalement de produits de pharmacie, de fournitures médicales, de fournitures d'incontinence, de produits alimentaires et de combustibles.

Ces stocks sont valorisés à leur coût d'entrée. Ils font l'objet d'un inventaire au 31 décembre.

5.5. CREANCES

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Libellé	Montant Brut au 31/12/2025	Echéances à 1 an au +	Echéances à + 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	13 042		13 042
Prêts (1)	5 615		5 615
Autres immobilisations financières	1 073		1 073
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	21 682	21 682	
Autres créances clients			
Personnel et comptes rattachés	733	733	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88	88	
Etat et autres collectivités publiques	1 874	1 874	
Autres	29 724	29 724	
Charges constatées d'avance	1 238	1 238	
TOTAL	75 068	55 338	19 730
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	420		
(1) Montant des prêts récupérés en cours d'exercice	91		

5.6. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

Les placements sont issus de la trésorerie courante de la Fondation.

Au 31 décembre 2025, la valeur comptable brute du portefeuille de valeurs mobilières de placement s'élève à 10 291 K€.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée à hauteur de la moins-value latente identifiée.

Au 31 décembre 2025, la dépréciation des valeurs mobilières de placement s'élève à 45 K€, portant la valeur nette comptable du portefeuille à 10 245 K€.

DISPONIBILITES :

Les comptes fusionnés des établissements font l'objet d'une centralisation entre soldes positifs et soldes négatifs, au siège de la Fondation.

Dans la rubrique « disponibilités » figurent les montants des comptes bancaires positifs, livrets d'épargne ainsi que les soldes de caisse pour une somme totale de 20 553 K€.

5.7. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

Les charges à répartir sur plusieurs exercices s'élèvent à 105 K€ au 31 décembre 2025.

Elles correspondent essentiellement :

- aux frais de renégociation d'emprunts relatifs aux établissements de Marseille et Troyes, pour un montant net de 102 K€ au 31 décembre 2025. Ces frais sont amortis sur les durées résiduelles des emprunts concernés ;
- aux charges à étaler, pour un montant de 3 K€, correspondant notamment aux frais d'hypothèque couvrant la garantie des caisses de retraite de l'établissement Alice Guy. Ces charges sont amorties sur une durée de 15 ans.

La diminution constatée par rapport à l'exercice précédent résulte principalement de l'amortissement des frais de renégociation d'emprunts comptabilisés antérieurement.

6. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU PASSIF DU BILAN

6.1. FONDS PROPRES

FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Fondation sont comptabilisés selon les principes suivants :

Les fonds propres sans droit de reprise correspondent aux ressources définitivement acquises par la Fondation. Ils comprennent notamment les patrimoines intégrés, les apports, dons et legs définitivement acquis ainsi que les résultats affectés sans droit de reprise. Ces fonds ne peuvent être transmis qu'en cas de dissolution de la Fondation, conformément aux dispositions légales et statutaires applicables.

Le fonds non consommable, prévu par les statuts de la Fondation, est maintenu à 1 500 K€.

Les fonds propres avec droit de reprise correspondent aux biens ou ressources mis à disposition de la Fondation sous condition de retour à l'apporteur lorsque les conditions d'affectation ne sont plus respectées ou en cas de cessation de l'activité concernée.

Conformément aux dispositions du Code de l'action sociale et des familles, la Fondation distingue au sein de ses fonds propres les résultats et réserves des établissements et services sociaux et médico-sociaux sous gestion contrôlée. Ces fonds demeurent soumis aux décisions des autorités de tarification dans les conditions prévues par les articles L.313-19, R.314-51 et R.314-234 du Code de l'action sociale et des familles.

Lors de l'affectation du résultat, les résultats des établissements et services sociaux et médico-sociaux sous gestion contrôlée sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de report à nouveau. Ces montants sont ajustés :

- des charges et produits dont la prise en compte par l'autorité de tarification est différée ;
- des charges rejetées par l'autorité de tarification et faisant l'objet d'un recours de la part de la Fondation.

Les charges définitivement rejetées à l'issue des procédures de recours sont affectées au report à nouveau général de la Fondation.

Répartition des fonds propres (en K€)	A l'ouverture de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise:	31 885	30 492
(dont fonds propres statutaire)	1 266	1 311
(dont Dotations non consommables)	1 500	1 500
(dont Fonds propres Complémentaires)	29 120	27 681
Fonds propres avec droit de reprise :	2 254	2 197
(dont fonds statutaires (Apport, dons et legs))	2 254	2 197
(dont fonds propres complémentaires)		
<u>Ecart de réévaluation</u>		
Réserves :	49 856	51 194
Dont activités ESMS sous gestion contrôlée	40 688	41 845
Dont Autres activités	9 168	9 349
Réserves statutaires ou contractuelles	393	0
Dont activités ESMS sous gestion contrôlée		
Dont Autres activités	393	393
Réserves pour projet de l'établissement	30 708	32 046
Dont activités ESMS sous gestion contrôlée	25 830	26 987
Dont Autres activités	4 878	5 058
Autres Réserves	18 755	18 755
Dont activités ESMS sous gestion contrôlée	14 858	14 858
Dont Autres activités	3 898	3 898
<u>Report à nouveau</u>	-4 601	-5 178
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-514	565
Dont activités ESMS sous gestion contrôlée	820	1 252
Dont Autres activités	-1 334	-687
<u>Situation nette (sous total) :</u>	78 880	79 269
Fonds propres consommables	87	
Subventions d'investissement	25 584	26 839
Provisions réglementées	3 676	4 163
<u>FONDS PROPRES</u>	108 227	110 271

REPORTS A NOUVEAU

Le report à nouveau au 31 décembre 2025 se décompose :

en K€	Hors ESMS	ESMS	TOTAL
01 Dépendance		-8 543	-8 543
13 Pôle gérontologique COS Saint-Maur - Marseille		297	297
16 COS Les Fins Bois - Merignac		-676	-676
16 COS Sainte-Marthe Cognac - Cognac		-860	-860
16 COS Sainte-Marthe Saint-Front - Saint-Front		-336	-336
21 COS Saint-Philibert - Dijon		-485	-485
33 COS Villa Pia - Bordeaux		-699	-699
33 Crèche COS Villa PIA - Bordeaux			
75 COS Alice Guy - Paris		-685	-685
75 COS Hospitalité Familiale - Paris		-2 496	-2 496
75 COS Jacques Barrot - Paris		-2 672	-2 672
75 COS Jeanne d'Arc - Paris		-709	-709
77 COS Fontenelle - Chanteloup-En-Brie		448	448
77 COS Le Manoir - Chelles		-409	-409
78 COS La Source - Viroflay		97	97
83 COS Beauséjour - Hyères		810	810
84 COS Saint-Roch - Avignon		-167	-167
02 Handicap - Sanitaire	32		32
10 CRRF COS Pasteur - Troyes			
21 CRF COS Divio - Dijon			
93 CMPR COS - Bobigny	32		32
03 Handicap - MS	1 591	818	2 409
41 CRP COS Les Rhuets - Vouzon		363	363
41 PREO COS Les Rhuets - Vouzon	75		75
42 COS AUTONOMIA - SAMSAH		0	0
42 COS AUTONOMIA - SAVS		36	36
42 COS CREPSE - FDC			
42 COS CREPSE - MEDICO-SOCIAL		-211	-211
42 COS HANDICAP EMPLOI 42	174		174
45 COS Les Amis de Pierre - Orléans		-876	-876
75 COS MAISON MARIE LOUISE - Paris		234	234
75 COS REGAIN EMPLOI ACCOMPAGNE - Paris		337	337
75 COS REGAIN ESAT COMMERCIAL - Paris	1 294		1 294
75 COS REGAIN ESAT MEDICO-SOCIAL - Paris		-33	-33
77 COS CRPF - Nanteau-Sur-Lunain		701	701
77 COS MAS de la Vallée du Lunain - Nanteau-Sur-Lunain		267	267
77 CRPF (Actions de Droit Commun) - Nanteau-Sur-Lunain	49		49
93 Maison d'accueil spécialisée COS MAS Glasberg - Montreuil			
93 Samsah COS 93 - Rosny-Sous-Bois			
94 FAM COS Val de Bièvre - Villejuif			
04 Précarité	-1	-615	-617
33 COS Quancard - Villenave-D'Ornon		98	98
40 COS Les Landes - Mont-De-Marsan		54	54
64 Isard COS - Pau		-175	-175
93 COS CADA Les Sureaux - Montreuil		-207	-207
93 COS CHRS Les Sureaux - Montreuil		-14	-14
33 COS Quancard MECS - Villenave-D'Ornon		-196	-196
33 COS Quancard Caomie - Villenave-D'Ornon		-62	-62
33 COS Quancard Maison relais - Bordeaux	-1		-1
33 COS Quancard CADA - Villenave-D'Ornon		-268	-268
33 COS Quancard CPH - Villenave-D'Ornon		15	15
33 COS AGIR - Villenave-D'Ornon		141	141
33 COS Quancard HUDA - Bordeaux		-1	-1
05 Gestion propre et siège	1 541		1 541
33 Résidence seniors Fantaisie - Bordeaux			
42 COS POLE SERVICES PARTAGES	-1 331		-1 331
75 COS REGAIN GP - Paris	211		211
75 COS Siège - Paris	0		0
75 Fondation gestion propre - Paris	-500		-500
75 Service Informatique - Paris			
78 Résidence intergénérationnelle Rivage - Viroflay			
99 Retraitements Consolidation	3 161		3 161
Total général	3 163	-8 341	-5 178

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

en K€	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassements	A la clôture de l'exercice
01 Dépendance	6 629	1 942	-1 082		7 489
13 Pôle gérontologique COS Saint-Maur - Marseille	1 021	23	-102		942
16 COS Sainte-Marthe Cognac - Cognac	2				2
21 COS Saint-Philibert - Dijon	383	34	-41		377
33 COS Villa Pia - Bordeaux	6	87	-87		6
33 Crèche COS Villa PIA - Bordeaux	419		-18		402
75 COS Alice Guy - Paris	594		-31		563
75 COS Hospitalité Familiale - Paris	588		-64		525
75 COS Jacques Barrot - Paris	40		-40		0
75 COS Jeanne d'Arc - Paris					
77 COS Fontenelle - Chanteloup-En-Brie	48		-6		41
77 COS Le Manoir - Chelles	1 151		-51		1 100
78 COS La Source - Viroflay	2 016		-210		1 806
83 COS Beauséjour - Hyères	331	354	-295		390
84 COS Saint-Roch - Avignon	31		-12		19
Cos EHPAD Nina Gourfinkel -		1 444	-127		1 317
02 Handicap - Sanitaire	842	114	-152	0	804
21 CRF COS Divio - Dijon	142	114	-47		210
93 CMPR COS - Bobigny	699		-105	0	594
03 Handicap - MS	6 955	890	-656	-5	7 183
41 CRP COS Les Rhuets - Vouzon	107	43	-50		100
41 PREO COS Les Rhuets - Vouzon					
42 COS CREPSE - MEDICO-SOCIAL	1 017	40	-259		799
42 COS HANDICAP EMPLOI 42	10	4			14
45 COS Les Amis de Pierre - Orléans	3 985	27	-176		3 837
75 COS REGAIN ESAT MEDICO-SOCIAL - Paris					
77 COS CRPF - Nanteau-Sur-Lunain	5		-2		2
77 COS MAS de la Vallée du Lunain - Nanteau-Sur-Lunain	78	30	-13	-5	90
77 CRPF (Actions de Droit Commun) - Nanteau-Sur-Lunain	67	29	-33	0	64
93 Maison d'accueil spécialisée COS MAS Glasberg - Mon	464		-59		405
93 Samsah COS 93 - Rosny-Sous-Bois	2		-1		1
94 FAM COS Val de Bièvre - Villejuif	1 220		-60		1 159
Cos EAM Nina Gourfinkel -		717	-4		713
04 Précarité	20	31	-11		40
33 COS Quancard Caomie - Villenave-D'Omon					
33 COS Quancard CADA - Villenave-D'Omon	20	31	-11		40
05 Gestion propre et siège	11 138	2 645	-2 060	-400	11 322
33 Résidence seniors Fantaisie - Bordeaux	126		-6		120
42 COS POLE SERVICES PARTAGES	63		-12		51
75 COS REGAIN GP - Paris					
75 Fondation gestion propre - Paris	9 435	2 645	-1 950	-400	9 729
78 Résidence intergénérationnelle Rivage - Viroflay	1 169		-48		1 121
99 Retraitements Consolidation	346		-45		301
	25 584	5 622	-3 961	-405	26 839

PROVISIONS REGLEMENTEES

Elles sont principalement constituées :

- de provisions pour renouvellement des immobilisations.
- des amortissements dérogatoires permettant de neutraliser les différences de durée d'amortissement.
- des « différences sur réalisations d'actifs » qui enregistrent les plus ou moins-values de cession de biens immobilisés, et n'entrent pas dans le résultat de l'exercice, afin de dissocier la section d'exploitation de la section d'investissement.

en K€	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassements	A la clôture de l'exercice
01 Dépendance	3 486	160	-313	0	3 333
13 Pôle gérontologique COS Saint-Maur - Marseille	1 917	51	-142	0	1 826
16 COS Les Fins Bois - Merignac	78	27	-19		86
16 COS Sainte-Marthe Cognac - Cognac	81	20	-15		87
16 COS Sainte-Marthe Saint-Front - Saint-Front	60	20	-8		71
21 COS Saint-Philibert - Dijon	320	12	-28		303
33 COS Villa Pia - Bordeaux	43		-10		33
33 Crèche COS Villa PIA - Bordeaux	2				2
75 COS Hospitalité Familiale - Paris	120		-17		103
75 COS Jacques Barrot - Paris	0		0		
75 COS Jeanne d'Arc - Paris	4		-3		1
77 COS Le Manoir - Chelles	504	5	-46		463
83 COS Beauséjour - Hyères	286				286
84 COS Saint-Roch - Avignon	72	26	-24		74
03 Handicap - MS	849	0	-91		758
41 CRP COS Les Rhuets - Vouzon	259		-7		252
41 PREO COS Les Rhuets - Vouzon	0				0
42 COS AUTONOMIA - SAMSAH	8				8
42 COS CREPSE - MEDICO-SOCIAL	217		-7		210
42 COS HANDICAP EMPLOI 42	27				27
75 COS MAISON MARIE LOUISE - Paris	38				38
75 COS REGAIN ESAT MEDICO-SOCIAL - Paris	0				0
77 COS CRPF - Nanteau-Sur-Lunain	91	0	-31		60
77 COS MAS de la Vallée du Lunain - Nanteau-Sur-Lunain	15		-1		14
93 Maison d'accueil spécialisée COS MAS Glasberg - Mon	177		-40		137
94 FAM COS Val de Bièvre - Villejuif	16		-4		12
04 Précarité	98		-4		94
64 Isard COS - Pau	8				8
93 COS CADA Les Sureaux - Montreuil	15				15
93 COS CHRS Les Sureaux - Montreuil	75		-4		70
33 COS Quancard Caomie - Villenave-D'Omon	1				1
05 Gestion propre et siège	-757	1 061	-326		-22
75 Fondation gestion propre - Paris	998	908	-95		1 811
99 Retraitements Consolidation	-1 755	153	-231		-1 833
Total général	3 676	1 221	-734	0	4 163

6.2. FONDS DEDIES

Les fonds dédiés, inscrits au bilan 2024 pour un montant de **7 643 K€**, correspondent aux soldes non consommés des crédits non reconductibles attribués par les autorités de tarification. Ces fonds dédiés sont destinés à financer des dépenses à venir, affectés à des projets, des formations ou des évaluations externes.

en K€	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassements	A la clôture de l'exercice
Fonds dédiés à l'exploitation	3 324	874	-1 108		3 090
01 Dépendance	1 261	549	-458		1 352
03 Handicap - MS	935	225	-71		1 089
04 Précarité	1 032	100	-579		552
05 Gestion propre et siège	96				96
Fonds dédiés à l'investissement	4 509	1 276	-1 232		4 553
01 Dépendance	1 669	408	-1 067		1 010
03 Handicap - MS	835	195	-135		896
04 Précarité	42				42
05 Gestion propre et siège	1 963	672	-30		2 605
Total général	7 833	2 150	-2 340		7 643

6.3. PROVISIONS

Les provisions pour risques et charges comprennent des provisions pour grosses réparations ou gros travaux, des provisions pour risques concernant le personnel (affaires prud'homales et contentieux), des provisions pour départ en retraite du personnel, pour médailles du travail et des provisions pour risques divers.

en K€	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	3 665	757	-959	3 463
01 Dépendance	1 367	226	-61	1 532
02 Handicap - Sanitaire	397	143	-73	467
03 Handicap - MS	1 088	131	-164	1 056
04 Précarité	155	10		165
05 Gestion propre et siège	659	246	-661	243
Provisions pour charges - Retraite	6 191	5 757	-6 985	4 963
01 Dépendance	2 921	2 384	-3 446	1 859
02 Handicap - Sanitaire	707	790	-850	647
03 Handicap - MS	1 952	2 118	-2 027	2 044
04 Précarité	300	395	-323	372
05 Gestion propre et siège	311	69	-339	41
Provisions pour charges - Autres	3 337	3 150	-1 789	4 698
01 Dépendance	199	1 504	-711	993
02 Handicap - Sanitaire	319	73	-2	390
03 Handicap - MS	714		-588	126
04 Précarité	9			9
05 Gestion propre et siège	2 096	1 573	-488	3 180
Provisions pour charges - Travaux	15 796	18 108	-20 519	13 385
01 Dépendance	234	127	0	361
02 Handicap - Sanitaire	6 170		-6 097	73
03 Handicap - MS	4 937	4 760	-4 464	5 233
04 Précarité	112			112
05 Gestion propre et siège	4 342	13 222	-9 958	7 606
Total général	28 989	27 772	-30 252	26 509

PROVISIONS POUR CHARGES - TRAVAUX

Les provisions pour charges liées aux travaux s'élèvent à 13 385 K€ au 31 décembre 2025, contre 15 796 K€ au 31 décembre 2024.

Elles correspondent principalement aux provisions constituées dans le cadre des plans pluriannuels de gestion patrimoniale des établissements. Ces provisions s'inspirent des principes figurant dans l'avis CNC n°2004-11 relatif au traitement comptable des grosses réparations dans le secteur du logement social.

La diminution constatée sur l'exercice résulte principalement de la reprise de la provision constituée au titre du projet de relocalisation du Centre de Rééducation Fonctionnelle COS Divio.

Cette provision avait été constituée afin de couvrir le risque de perte à terminaison associé à l'opération de relocalisation. L'achèvement du projet, le déménagement de l'établissement vers son nouveau site et la levée progressive des incertitudes ayant justifié sa constitution ont conduit à sa reprise au cours de l'exercice 2025.

PROVISIONS POUR INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les indemnités sont comptabilisées selon une méthode actuarielle, couvrant l'ensemble du personnel de la Fondation, avec entre autres hypothèses :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié
- Age théorique de départ à la retraite : 64 ans
- Taux d'actualisation financière 4.22% (3,42% en 2024)
- Taux d'évolution des salaires 2% (2% en 2024)
- Taux de rotation observée du personnel par établissement.

En 2025, Le changement du taux d'actualisation financière a fait diminuer la provision sur l'exercice.

Au 31.12.2025, le montant cumulé des indemnités actuarielles pour départ à la retraite s'élève à **4 963 K€**.

PROVISION POUR CHARGES

Elles sont notamment constituées des charges liées à la réglementation des congés payés en maladie, ainsi qu'à la provision pour médaille du travail avec la mise en œuvre de l'accord collectif UES du 20 mars 2025

6.4. DETTES

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

Libellé	Montant Brut au 31/12/2025	Echéances à 1 an au +	Echéances à + d'1 an	Echéances à + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1)	78 456 167	14 189 324	12 899 481	51 367 361
Emprunts et dettes financières divers (1)	3 452 607	2 421 846	311 065	719 697
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 271 782	11 271 782		
Personnel et comptes rattachés	10 693 666	10 693 666		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 971 311	8 971 311		
Etat et autres collectivités publiques	4 768 490	4 768 490		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 744 246	1 744 246		
Autres dettes	6 591 096	6 591 096		
Produits constatés d'avance	820 774	820 774		
TOTAL	126 770 140	61 472 536	13 210 546	52 087 057
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	13 026 193			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 910 372			

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Solde au 31.12.2024 :	80 753 K€
▪ Souscription de nouveaux emprunts :	+ 12 026 K€
▪ Remboursement des emprunts :	- 4 910 K€
▪ Variation des soldes créditeurs de banque	-9 446 K€
▪ Autres mouvements : intérêts courus	+ 33 K€
Solde au 31.12.2025 :	78 456 K€

DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES : 45 263 K€

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 11 271 K€. Elles correspondent principalement aux achats et prestations liés à l'activité courante de la Fondation.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 24 433 K€. Elles comprennent notamment les dettes envers le personnel, les organismes sociaux et les administrations fiscales.

Les dettes sur immobilisations représentent 1 744 K€. Elles concernent principalement les opérations d'investissement et les programmes immobiliers en cours d'achèvement ou récemment mis en service.

Les autres dettes s'élèvent à 6 591 K€ et concernent principalement des fonds détenus pour le compte de tiers, des sommes reçues des usagers ainsi que diverses opérations de régularisation.

Les produits constatés d'avance représentent 821 K€ au 31 décembre 2025.

6.5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES D'EMPRUNT ET D'HYPOTHEQUES SUR EMPRUNTS EN COURS

Les sources de garantie des emprunts se répartissent comme suit :

Etablissement COS	organismes payeurs	date début	durée	Montant initial : Capital	Caution collectivités	Caution Banque	Caution Hypothèques	Sans Garantie
10 CRRF COS Pasteur - Troyes	Caisse d'épargne	2000	30	3 506	100%			
	Caisse d'épargne	2000	30	2 736		75%		25%
13 Pôle gérontologique COS Saint-Maur - Marseille	Crédit Foncier	2002	31	4 033			100%	
	Crédit Foncier	2003	29	473			100%	
	CRAM			67				100%
	CIPC	2005	20	112				100%
	CAPIMMEC	2005	20	37				100%
	IREC	2005	20	74				100%
	Crédit Coopératif	2011	15	800	100%			
	Caisse d'épargne	2020	10	3 000	100%			
16 COS Les Fins Bois - Merignac	CDC	2015	30	4 500	100%			
	CDC	2015	30	1 230	100%			
	Caisse d'épargne	2016	10	1 500				100%
16 COS Sainte-Marthe - Cognac	Caisse d'épargne	2005	30	2 000	100%			
	CRAMCO	2005	20	366				100%
	Caisse d'épargne	2007	20	500			100%	
16 COS Sainte-Marthe - Saint-Front	Crédit Foncier	2010	30	2 800	25%	75%		
	CDC	2010	25	945	100%			
21 COS Saint-Philibert - Dijon	Crédit Coopératif	2006	20	150				100%
	CRAM			654	100%			
	Crédit Foncier	2007	30	1 800	100%			
	Crédit Coopératif	2007	32	1 818	100%			
33 COS Quancard Maison relais - Bordeaux	CILSO	2012	24	76				100%
	CDC	2012	20	500	100%			
	CDC	2014	25	1 030	100%			
	CDC	2014	25	50	100%			
	CILSO	2014	40	100				100%
	Crédit Coopératif	2024	25	1 000	100%			
33 COS Villa Pia - Bordeaux	CRAMA	2008	20	73				100%
	GIC	2008	20	60		70%		30%
	Crédit Coopératif	2008	30	3 300	100%			
	A CGME	2010	20	45				100%
	CIPS	2010	20	90				100%
	IREC	2010	20	45				100%
	CREPSA	2010	20	45				100%
	Caisse d'épargne	2019	25	5 359	100%			
	Caisse d'épargne	2021	8	760				100%
33 Crèche COS Villa PIA - Bordeaux	Crédit Coopératif	2018	19	500	100%			
33 Résidence seniors Fantaisie - Bordeaux	CARSA T	2014	30	1 050				100%
	Crédit Coopératif	2016	32	1 200	100%			
33 Villenave Rue H. Dunant	CDC	2023	30	1 500	100%			
42 COS CREPSE - Saint Etienne	Société Générale	2016	15	3 266			100%	
	Société Générale	2020	5	200				100%
42 COS POLE SERVICES PARTAGES - Saint Etienne	Crédit Coopératif	2010	15	264			100%	
	Crédit Mutuel	2013	15	161			100%	
	Crédit Mutuel	2013	15	89			100%	
	Crédit Agricole	2014	12	600			100%	
	Caisse d'épargne	2014	12	600			100%	
45 COS Les Amis de Pierre - Orléans	CDC	2010	35	434	100%			
	CDC	2008	40	292	100%			
	CDC	2008	50	174	100%			
48 COS La Colagne - Marvejols	Crédit Foncier	2003	31	1 425	100%			
	CRAM			318				100%
48 COS Le Réjal - Ispagnac	Caisse d'épargne	2007	25	1 200			100%	
	Caisse d'épargne	2007	25	82				100%
	CIL	2008	20	15				100%
	Crédit Foncier	2008	32	1 672		75%		25%
	CARSA T	2013	20	445				100%
64 Maison-relais à Morlaix	CDC	2023	30	1 600	100%			
64 Maison-relais à Orthez	CDC	2023	30	845	100%			
	CDC	2025	30	908		100%		
	CDC	2025	30	52		100%		
	CDC	2025	40	1 000		100%		
75 COS Alice Guy - Paris	KLESIA	2014	15	44				100%
75 COS REGAIN - Paris	CIC	2014	15	450			100%	
	CIC	2022	15	550			100%	

77 COS Fontenelle - Chanteloup-en-bois	CDC	2025	40	13 783				100%
	CDC	2025	50	609				100%
77 COS CRPF - Nanteau-Sur-Lunain	Crédit Coopératif	2007	20	2 400			100%	
77 COS Le Manoir - Chelles	CIPS	2003	20	66				100%
	CREPPSA	2003	20	33				100%
	Caisse d'épargne	2020	20	4 200	100%			
	Caisse d'épargne	2022	8	500				100%
77 COS MAS de la Vallée du Lunain - Nanteau-Sur-Lunain	CRAMIF	2005	20	596				100%
	Caisse d'épargne	2007	30	4 800	100%			
	Crédit Coopératif	2008	20	500			100%	
78 COS La Source - Viroflay	CDC	2015	30	5 400	100%			
	CDC	2015	30	1 000	100%			
78 Résidence intergénérationnelle Rivage - Viroflay	CDC	2015	40	1 900	100%			
	CDC	2015	40	1 900	100%			
83 COS Beauséjour - Hyères	CDC	2002	22	640		100%		
	ORGANIC	2003	20	214				100%
	Crédit Coopératif	2024	20	2 100	50%			50%
84 COS Saint-Roch - Avignon	Crédit Foncier	2009	30	6 800	100%			
	CDC	2009	30	3 700	100%			
	GIC	2009	20	60		100%		
93 COS Les Sureau - Montreuil	GNOSSAL	1996	30	8				100%
	GNOSSAL	1998	30	5				100%
	CDC	2015	30	2 000	50%	50%		
93 COS MAS Glasberg - Montreuil	GNOSSAL / GIC	2000	30	152				100%
	Crédit Coopératif	2011	15	800	50%			50%
94 EAM COS Val de Bièvre - Villejuif	Crédit Mutuel	2016	30	8 193	50%			50%
95 EAM COS Nina Gourfinkel - Sannois	CDC	2021	25	264	100%			
	CDC	2022	27	1 232	100%			
95 EHPAD COS Nina Gourfinkel - Sannois	CDC	2021	25	2 229	100%			
	CDC	2022	27	5 607	100%			
	CDC	2025	8	1 500	100%			
Total général				139 762	70%	6%	13%	11%

6.6. AUTRES ENGAGEMENTS

CONVENTIONS DE RESERVATIONS DE LITS

Subventions et prêts reçus au titre de réservations de lits de la part de certains organismes :

Subventions :

COS Beauséjour - Hyères	32 lits	869.652 €
COS Le Manoir à Chelles	25 lits	450.000 €
COS Siège pour Villa Pia à Bordeaux	30 lits	899.972 €
COS Saint-Maur à Marseille	21 lits	555.341 €
COS Saint-Maur (LS) à Marseille	24 lits	597.522 €
COS Siège pour Saint-Roch à Avignon	38 lits	781.370 €
COS Siège pour COS Lozère	12 lits	156.543 €
COS Foyer Alexandre Glasberg à Montreuil	11 lits	246 725 €
COS Saint-Maur à Marseille	9 lits	257 639 €
COS Siège pour Cognac	31 lits	464.721 €
COS Siège pour La Maison Relais de Bordeaux	2 lits	50.432 €
COS Alice Guy Paris	30 lits	917 600 €
COS Saint-Philibert	14 lits	217 784 €
COS Siège pour Saint-Front	5 lits	85 210 €
COS Siège pour Mérignac	24 lits	600 000 €
COS la Source Viroflay	46 lits	1379 000 €
COS Résidence Rivières	15 lits	788 725 €
COS Hospitalité Familiale	40 lits	952 000 €
COS Résidence Fantaisie	9 lits	164 700 €
COS EHPAD de CHELLES	9 lits	252 000 €
COS EHPAD SANNOIS	17 lits	527 000 €

Prêts :

COS Beauséjour à Hyères	44 lits	1.894.251 €
COS Siège pour Le Manoir à Chelles	12 lits	447.027 €
COS Siège pour Saint-Maur à Marseille	13 lits	492.411 €
COS Siège pour Saint-Maur (LS) à Marseille	7 lits	489.381 €
COS Siège pour Villa Pia à Bordeaux	8 lits	285.345 €
COS Siège pour Avignon	5 lits	185.000 €
COS Foyer Alexandre Glasberg à Montreuil	3 lits	152 449 €
COS Alice Guy Paris	2 lits	44 108 €

COS Siège pour La Maison relais 1
COS Siège pour La Maison relais 2

3 logements
5 logements

76 000 €
100 000 €

CREDIT-BAIL IMMOBILIER

Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	Jusqu'à un an	De plus d'un an à cinq ans	A plus de cinq ans	Total	
Terrains et constructions*	1 176 554	21 399 055	1 176 554	4 706 217	0	5 882 771	1
Terrains et constructions**	995 273	14 174 672	995 273	3 981 092	0	4 976 365	1

*Le crédit-bail est adossé à un taux fixe. Les redevances à payer ont été calculées avec un taux de 5,115% l'an.

** Le crédit-bail est adossé à un taux fixe. Les redevances à payer ont été calculées avec un taux de 5.82% l'an

Association COS Lozère

La situation nette des fonds propres de l'association sœur COS LOZERE est négative au 31/12/2025 à hauteur de - 0.7 M€ .

La Fondation COS Alexandre Glasberg maintient son soutien à l'Association COS Lozère ce qui se traduirait dans l'éventualité d'une fusion des deux organisations par une baisse des fonds propres de la Fondation COS Alexandre Glasberg à hauteur des Fonds propres négatifs de Cos Lozère.

7. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

7.1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Le total des produits d'exploitation s'élève à **241 713 K€** contre **236 385 K€** en 2024, soit une augmentation de **5 328 K€ (+2,3 %)**.

Cette évolution résulte principalement :

- de la progression des ventes de biens et services, qui augmentent de **11 467 K€** ;
- de l'augmentation des concours publics et subventions d'exploitation, en hausse de **4 481 K€** ;
- de la comptabilisation de produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles pour **365 K€**.

Ces évolutions favorables sont partiellement compensées par la diminution des reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges, en baisse de **9 899 K€**, ainsi que par le recul des autres produits d'exploitation de **1 060 K€**.

7.2. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'établissent à **242 045 K€** contre **236 787 K€** en 2024, soit une augmentation de **5 258 K€ (+2,2 %)**. Cette hausse provient principalement de l'augmentation des dotations aux amortissements et aux dépréciations (**+1 923 K€**), des autres achats et charges externes (**+1 291 K€**), des charges de personnel, avec une hausse cumulée des salaires et charges sociales de **1 981 K€**, ainsi que des autres charges (**+1 149 K€**).

Ces hausses sont partiellement atténuées par la diminution des dotations aux provisions sur actifs circulants (**-1 103 K€**), des reports en fonds dédiés (**-356 K€**) et des achats de matières premières et autres approvisionnements (**-208 K€**).

Le résultat d'exploitation demeure déficitaire à hauteur de **332 K€**, contre un déficit de **402 K€** en 2024, soit une amélioration limitée de **70 K€**.

7.3. PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers s'élèvent à **4 250 K€** contre **782 K€** en 2024.

Ils comprennent principalement les revenus des placements financiers, les reprises de dépréciations financières ainsi que les produits réalisés sur cessions de valeurs mobilières de placement.

7.4. CHARGES FINANCIERES

Les charges financières s'élèvent à **4 846 K€** contre **5 487 K€** en 2024, soit une diminution de **641 K€**.

Elles comprennent principalement les intérêts et charges assimilées pour **4 645 K€**. L'exercice enregistre

également un abandon de créance à caractère financier de 2 900 K€ consenti à la SCI COS Immobilier dans le cadre du financement de ses opérations immobilières.

Les produits financiers s'élèvent à 4 250 K€ contre 782 K€ en 2024. Ils comprennent principalement la reprise de provision sur les titres de la SCI COS immobilier, désormais recapitalisée. Cette provision avait été constituée en 2024 pour 3 400k€.

Le résultat financier demeure ainsi déficitaire à hauteur de 596 K€, contre un déficit de 4 705 K€ en 2024, soit une amélioration de 4 108 K€.

7.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2025 est excédentaire de 1 493 K€.

Il enregistre les mouvements sur les provisions règlementées, les produits et charges antérieurs en ESMS, ainsi que la reprise de la provision non utilisée de 3.2 M€ sur le risque DIVIO portée en exceptionnel à l'issue de l'évènement majeur que constitue la relocalisation de cet établissement.

7.6. RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice 2025 s'établit à un excédent de 565 K€, contre un déficit de 514 K€ en 2024, soit une amélioration de 1 079 K€.

Cette amélioration résulte principalement du redressement du résultat financier, qui passe d'un déficit de 4 705 K€ en 2024 à un déficit de 596 K€ en 2025, soit une amélioration de 4 108 K€. Le résultat d'exploitation demeure déficitaire, à hauteur de 332 K€, contre un déficit de 402 K€ en 2024, soit une amélioration limitée de 70 K€. Le résultat exceptionnel, bien que toujours excédentaire, diminue pour sa part de 3 099 K€, passant de 4 593 K€ en 2024 à 1 493 K€ en 2025.

Sur le plan financier, certains établissements sont placés sous le contrôle d'autorités de tarification. Le financement de leur exploitation procède d'une décision de l'État, des Conseils départementaux et/ou des organismes d'assurance maladie. Le résultat de ces établissements n'appartient donc pas à la Fondation et fait l'objet d'une affectation conformément à la réglementation applicable.

Les reprises de résultats antérieurs opérées par les autorités de tarification ne sont plus présentées dans le compte de résultat comptable. Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2019-04, un tableau de passage entre résultat comptable et résultat effectif est présenté ci-après.

Les activités sous gestion contrôlée présentent un excédent comptable de 1 252 K€. Après déduction des reprises de résultats antérieurs pour un montant de 50 K€, le résultat économique ressort à un excédent de 1 202 K€. L'affectation définitive du résultat de chaque établissement demeure subordonnée à l'accord des autorités de tarification compétentes.

Les activités non contrôlées par des tiers financeurs présentent un déficit de 687 K€, identique en résultat comptable et en résultat économique. Ce résultat intègre notamment les activités de gestion propre, les structures immobilières ainsi que les retraitements de consolidation.

Les résultats des structures concernées seront affectés conformément aux décisions du Conseil d'administration, soit en report à nouveau, soit en réserves, soit en fonds propres sans droit de reprise.

Après prise en compte de ces éléments, le résultat économique global ressort à un excédent de 515 K€, contre un résultat comptable excédentaire de 565 K€.

en €	Résultat comptable			Résultat Effectif			
	Résultat comptable	Gestion contrôlée	Gestion propre	Reprises de résultat	Résultat économique	Gestion contrôlée	Gestion propre
01 Dépendance	-842 939	-1 101 607	458 668		2 808 125	-1 101 607	3 909 732
13 Pôle gérontologique COS Saint-Maur - Marseille	168 496	168 496			168 496	168 496	
16 COS Les Fins Bois - Merignac	-28 842	-28 842			-28 842	-28 842	
16 COS Sainte-Marthe Cognac - Cognac	-204 720	-204 720			-204 720	-204 720	
16 COS Sainte-Marthe Saint-Front - Saint-Front	-81 808	-81 808			-81 808	-81 808	
21 COS Saint-Philibert - Dijon	-159 121	-159 121			-159 121	-159 121	
33 COS Villa Pia - Bordeaux	11 819	11 819			11 819	11 819	
33 Crèche COS Villa PIA - Bordeaux	302		302		302		302
75 COS Alice Guy - Paris	-54 559	-54 559			-54 559	-54 559	
75 COS Hospitalité Familiale - Paris	-436 649	-436 649			-436 649	-436 649	
75 COS Jacques Barrot - Paris	-483 829	-483 829			-483 829	-483 829	
75 COS Jeanne d'Arc - Paris	-335 022	-335 022			-335 022	-335 022	
77 COS Fontenelle - Chanteloup-En-Brie	-142 296	-142 296			-142 296	-142 296	
77 COS Le Manoir - Chelles	-7 343	-7 343			-7 343	-7 343	
78 COS La Source - Viroflay	87 664	87 664			87 664	87 664	
83 COS Beauséjour - Hyères	703 629	245 263	458 366		703 629	245 263	458 366
84 COS Saint-Roch - Avignon	-24 960	-24 960			-24 960	-24 960	
95 COS Ehpad Nina Gourfinkel - Sannois	344 299	344 299			344 299	344 299	
02 Handicap - Sanitaire	268 385		268 385		268 385		268 385
10 CRRF COS Pasteur - Troyes	-152 946		-152 946		-152 946		-152 946
21 CRF COS Divio - Dijon	3 335 625		3 335 625		3 335 625		3 335 625
93 CMPR COS - Bobigny	-2 914 294		-2 914 294		-2 914 294		-2 914 294
03 Handicap - MS	2 678 646	2 034 155	644 491	-49 966	2 628 680	1 984 189	644 491
41 CRP COS Les Rhuets - Vouzon	481 320	481 320			481 320	481 320	
41 PREO COS Les Rhuets - Vouzon	846	846			846	846	
42 COS AUTONOMIA - SAMSAH	-6 374	-6 374			-6 374	-6 374	
42 COS AUTONOMIA - SAVS	9 567	9 567			9 567	9 567	
42 COS CREPSE - FDC	17 792		17 792		17 792		17 792
42 COS CREPSE - MEDICO-SOCIAL	312 382	312 382			312 382	312 382	
42 COS HANDICAP EMPLOI 42	134 198	134 198			134 198	134 198	
45 COS Les Amis de Pierre - Orléans	-38 293	-38 293			-38 293	-38 293	
75 COS MAISON MARIE LOUISE - Paris	8 124	8 124			8 124	8 124	
75 COS REGAIN EMPLOI ACCOMPAGNE - Paris	42 453	41 604	849		42 453	41 604	849
75 COS REGAIN ESAT COMMERCIAL - Paris	29 273		29 273	-49 966	-20 693	-49 966	29 273
75 COS REGAIN ESAT MEDICO-SOCIAL - Paris	-4 020	-4 020			-4 020	-4 020	
77 COS CRPF - Nanteau-Sur-Lunain	692 017	692 017			692 017	692 017	
77 COS MAS de la Vallée du Lunain - Nanteau-Sur-Lunain	131 536	131 536			131 536	131 536	
77 CRPF (Actions de Droit Commun) - Nanteau-Sur-Lunain	597 426		597 426		597 426		597 426
93 Maison d'accueil spécialisée COS MAS Glasberg - M	-125 175	-125 175			-125 175	-125 175	
93 Samsah COS 93 - Rosny-Sous-Bois	205 259	205 259			205 259	205 259	
94 FAM COS Val de Bièvre - Villejuif	23 237	23 237			23 237	23 237	
95 COS EAM Nina Gourfinkel - Sannois	167 080	167 080			167 080	167 080	
04 Précarité	1 375	150 147	-148 772		1 375	150 147	-148 772
33 COS Quancard - Villenave-D'Omon	572 901	613 144	-40 243		572 901	613 144	-40 243
40 COS Les Landes - Mont-De-Marsan	166 073	166 073			166 073	166 073	
64 Isard COS - Pau	-437 495	-328 966	-108 529		-437 495	-328 966	-108 529
93 COS CADA Les Sureaux - Montreuil	-54 699	-54 699			-54 699	-54 699	
93 COS CHRS Les Sureaux - Montreuil	-252 547	-252 546	-1		-252 547	-252 546	-1
93 COS CHU Rebond - Montreuil	7 141	7 141			7 141	7 141	
05 Gestion propre et siège	-1 740 754	168 962	-1 909 715		-1 740 754	168 962	-1 909 715
33 Résidence seniors Fantaisie - Bordeaux	-99 582		-99 582		-99 582		-99 582
42 COS POLE SERVICES PARTAGES	204 886		204 886		204 886		204 886
75 COS REGAIN GP - Paris	31 407	-11 051	42 458		31 407	-11 051	42 458
75 COS Siège - Paris	243 397	180 013	63 384		243 397	180 013	63 384
75 Fondation gestion propre - Paris	-1 249 046		-1 249 046		-1 249 046		-1 249 046
75 Service Informatique - Paris	1		1		1		1
78 Résidence intergénérationnelle Rivage - Viroflay	-349 212		-349 212		-349 212		-349 212
99 Retraitements Consolidation	-522 603		-522 603		-522 603		-522 603
Total général	564 714	1 251 658	-686 944	-49 966	514 748	1 201 692	-686 944

8. AUTRES INFORMATIONS

8.1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'estimation des heures de bénévolat a été effectuée sur la base du recensement des directeurs d'établissement à partir de l'engagement des bénévoles auprès de nos publics.

Cette estimation fait ressortir un nombre d'heures de bénévolat de 31 024 heures qui ont été valorisées au tarif horaire charges sociales et fiscales comprises correspondant à la rémunération prévue au titre de l'exercice pour le personnel d'animation coefficient 378 de la convention collective du 31 octobre 1951.

Valorisation des contributions volontaires des bénévoles : 731 224 €

8.2. AUTRES INFORMATIONS

Effectif CDI moyen : 2.312 salariés en 2025 contre 2.274 salariés en 2024.

Honoraires Commissaires aux comptes : Le montant des honoraires comptabilisés en charges en 2025 s'élève à 166 500 € TTC.

Rémunérations des salariés et dirigeants (Loi 2006-586 du 23 mai 2006 article 20) :

Le Président ainsi que les autres membres du conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération. Les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés pour l'exercice 2025 s'élèvent à 440 912 € Brut.

9. ANNEXE - BILAN ACTIF 2024

Rubriques	Montant Brut	Amortissements & provisions	31/12/2024	31/12/2023	Variations 2024/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	2 565 801	1 673 910	891 892	918 919	(27 027)
Concessions, brevets, licences, marques, p	3 910 004	3 489 297	420 707	235 305	185 402
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes	1 500		1 500	1 500	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains et agencements de terrains	10 039 136	1 001 741	9 037 395	9 054 396	(17 001)
Constructions	242 604 565	134 276 376	108 328 189	115 253 599	(6 925 410)
Installations techniques, matériel, outillag	29 684 692	23 201 902	6 482 789	5 939 042	543 747
Autres immobilisations corporelles	53 443 815	42 574 381	10 869 434	11 286 358	(416 924)
Immobilisations en cours	31 579 099	178 783	31 400 316	21 798 524	9 601 793
Avances et acomptes	44 072		44 072	160 732	(116 659)
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations et créances rattachées	13 046 827	3 400 000	9 646 827	3 051 670	6 595 157
Autres titres immobilisés	187 061		187 061	187 061	
Autres immobilisations financières	5 277 541		5 277 541	5 016 356	261 186
Prêts	938 550	34 053	904 497	900 841	3 657
ACTIF IMMOBILISE	393 322 665	209 830 444	183 492 220	173 804 301	9 687 919
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	1 011 058	1 097	1 009 961	897 113	112 849
CREANCES					
Créances redevables et comptes rattachés	24 111 540	1 752 373	22 359 167	15 726 970	6 632 197
Autres créances	32 805 369	54 923	32 750 446	34 835 273	(2 084 827)
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement	13 351 390	171 127	13 180 263	12 944 262	236 001
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	22 895 483		22 895 483	26 650 540	(3 755 057)
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	1 179 349		1 179 349	1 044 583	134 766
ACTIF CIRCULANT	95 354 189	1 979 520	93 374 669	92 098 740	1 275 929
Charges à répartir sur plusieurs exercices	167 265		167 265	229 163	(61 898)
TOTAL GENERAL	488 844 119	211 809 964	277 034 154	266 132 205	10 901 950

10. ANNEXE BILAN PASSIF 2024

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023	Variations 2024/2023
Fonds propres sans droit de reprise :	31 884 719	32 667 877	(783 157)
<i>(dont fonds propres statutaire)</i>	<i>1 265 764</i>	<i>1 152 322</i>	<i>113 442</i>
<i>(dont Dotations non consommables)</i>	<i>1 500 000</i>	<i>1 500 000</i>	
<i>(dont Fonds propres Complémentaires)</i>	<i>29 118 956</i>	<i>30 015 555</i>	<i>(896 599)</i>
Fonds associatifs avec droit de reprise :	2 253 869	2 311 228	(57 359)
<i>(dont fonds statutaires (Apport, dons et legs))</i>	<i>2 253 869</i>	<i>2 311 228</i>	<i>(57 359)</i>
<i>(dont fonds propres complémentaires)</i>			
Ecart de réévaluation			
Réserves :			
Réserves statutaires ou contractuelles	392 995	392 995	
Réserves pour projet de l'établissement	30 708 009	27 526 067	3 181 941
Autres Réserves	18 755 158	18 755 158	
Report à nouveau	(4 600 877)	(2 578 317)	(2 022 560)
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(514 225)	303 795	(818 019)
<i>(dont résultat sous gestion contrôlée)</i>	<i>820 084</i>	<i>988 787</i>	
Situation nette (sous total) :	78 879 649	79 378 803	(499 154)
Fonds propres consommables	87 054	87 054	
Subventions d'investissement	25 583 537	25 721 664	(138 127)
Provisions réglementées	3 676 129	3 726 426	(50 297)
FONDS PROPRES	108 226 368	108 913 947	(687 579)
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds dédiés	7 833 175	7 366 614	466 561
FONDS REPORTES ET DEDIES	7 833 175	7 366 614	466 561
Provisions pour risques	3 665 407	1 715 782	1 949 625
Provisions pour charges	25 323 983	27 148 848	(1 824 865)
PROVISIONS	28 989 389	28 864 630	124 759
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80 753 217	73 801 769	6 951 448
Emprunts et dettes financières divers	3 202 809	3 395 404	(192 595)
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 231 186	11 386 271	(1 155 085)
Dettes fiscales et sociales	22 159 777	20 393 915	1 765 862
Dettes divers			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 259 728	985 373	274 355
Autres dettes	13 313 136	10 180 539	3 132 597
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance	1 065 369	843 742	221 627
DETTES	131 985 222	120 987 014	10 998 208
TOTAL GENERAL	277 034 154	266 132 205	10 901 950

11. ANNEXE COMPTE DE RESULTAT 2024

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023	Variations 2024/2023
Fonds propres sans droit de reprise :	31 884 719	32 667 877	(783 157)
<i>(dont fonds propres statutaire)</i>	<i>1 265 764</i>	<i>1 152 322</i>	<i>113 442</i>
<i>(dont Dotations non consommables)</i>	<i>1 500 000</i>	<i>1 500 000</i>	
<i>(dont Fonds propres Complémentaires)</i>	<i>29 118 956</i>	<i>30 015 555</i>	<i>(896 599)</i>
Fonds associatifs avec droit de reprise :	2 253 869	2 311 228	(57 359)
<i>(dont fonds statutaires (Apport, dons et legs))</i>	<i>2 253 869</i>	<i>2 311 228</i>	<i>(57 359)</i>
<i>(dont fonds propres complémentaires)</i>			
Ecart de réévaluation			
Réserves :			
Réserves statutaires ou contractuelles	392 995	392 995	
Réserves pour projet de l'établissement	30 708 009	27 526 067	3 181 941
Autres Réserves	18 755 158	18 755 158	
Report à nouveau	(4 600 877)	(2 578 317)	(2 022 560)
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(514 225)	303 795	(818 019)
<i>(dont résultat sous gestion contrôlée)</i>	<i>820 084</i>	<i>988 787</i>	
Situation nette (sous total) :	78 879 649	79 378 803	(499 154)
Fonds propres consommables	87 054	87 054	
Subventions d'investissement	25 583 537	25 721 664	(138 127)
Provisions réglementées	3 676 129	3 726 426	(50 297)
FONDS PROPRES	108 226 368	108 913 947	(687 579)
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds dédiés	7 833 175	7 366 614	466 561
FONDS REPORTES ET DEDIES	7 833 175	7 366 614	466 561
Provisions pour risques	3 665 407	1 715 782	1 949 625
Provisions pour charges	25 323 983	27 148 848	(1 824 865)
PROVISIONS	28 989 389	28 864 630	124 759
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80 753 217	73 801 769	6 951 448
Emprunts et dettes financières divers	3 202 809	3 395 404	(192 595)
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 231 186	11 386 271	(1 155 085)
Dettes fiscales et sociales	22 159 777	20 393 915	1 765 862
Dettes divers			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 259 728	985 373	274 355
Autres dettes	13 313 136	10 180 539	3 132 597
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance	1 065 369	843 742	221 627
DETTES	131 985 222	120 987 014	10 998 208
TOTAL GENERAL	277 034 154	266 132 205	10 901 950

Rubriques	2024	2023	Variations 2024/2023
Sur opérations de gestion	514 384	724 230	(209 846)
Sur opérations en capital	2 292 924	2 048 806	244 118
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	3 100 310	2 155 038	945 271
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 907 617	4 928 074	979 543
Sur opérations de gestion	524 634	686 394	(161 760)
Sur opérations en capital	97 310	1 791 596	(1 694 286)
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	693 146	2 604 596	(1 911 451)
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 315 090	5 082 586	(3 767 497)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 592 528	(154 513)	4 747 040
IMPOTS SUR LES SOCIETES			
TOTAL DES PRODUITS	243 074 566	232 169 040	10 905 526
TOTAL DES CHARGES	243 588 791	231 865 245	11 723 546
RESULTAT DE L'EXERCICE	(514 225)	303 795	(818 019)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat	502 985	530 038	(27 053)
TOTAL	502 985	530 038	(27 053)
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole	502 985	530 038	(27 053)
TOTAL	502 985	530 038	(27 053)

